Envoyé en préfecture le 04/09/2023
Reçu en préfecture le 04/09/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_04-DE

Délibération n°20230828_04

République Française
Département du Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 28 AOÛT 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois d'août à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le vingt et un août deux mil vingt-trois.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 août 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Marco PUAUX, et Benoît ROYER.

Absents excusés : M. Christian CLEMENT, M. Stéphane LAGACHE, M. Guy REGNIER et M. Renaud VAHE.

Absent non excusé : Monsieur Dominique POITEAUX

Procurations :
M. Stéphane LAGACHE donne son pouvoir à Mme Véronique FIOLET
M. Guy REGNIER donne son pouvoir à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE donne son pouvoir à Mme Emmanuelle PIERROT

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 17 (14 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 19h38

Hôtel de ville
10 place d'Armes

62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 04/09/2023
Reçu en préfecture le 04/09/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_04-DE

Délibération n°20230828_04

République Française
Département du Pas-de-Calais

Objet : **Acquisition d'une œuvre de Monsieur Marc TIRET de Royon**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la ville d'Hesdin souhaite acquérir une œuvre de M. Marc TIRET qui correspond à une sculpture représentant un ensemble de trois oiseaux et d'une végétation centrale.

Il s'agit d'une opportunité, car cette œuvre s'insérerait parfaitement dans les collections de la ville.

Le prix de vente est de 6 000 €. Ce montant pourrait être minoré dans le cadre d'une recherche de subvention ou aide financière. Le vendeur est Monsieur Marc TIRET de Royon.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE M'AUTORISER à procéder à cet achat sur l'imputation budgétaire 2161 au prix de 6 000 € au profit de M. Marc TIRET de Royon et à émettre le mandat correspondant, déduction faite du montant qui pourrait être pris en charge dans le cadre d'une aide.**

- **DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.**

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré le vingt-huit août deux mil vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr